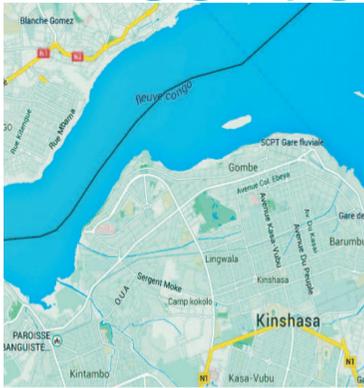


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3331 - VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018

PLAIDOYER DE LA CENCO AUPRÈS DE LA SADC

La majorité présidentielle tance l'épiscopat catholique



Alain Atundu, porte-parole de la Majorité présidentielle

Le récent plaidoyer des évêques catholiques auprès du chef de l'Etat zambien, Edgar Lungu, en sa qualité de président en exercice de la SADC, n'est pas bien digéré par le pouvoir pour autant qu'il « semble éloigné du combat du pape François contre les abus de pouvoir et de conscience de la part du clergé dans la vie sociale ». Un plaidoyer qui, à en croire Alain Atundu, ne permet pas de conceptualiser la problématique du processus électoral en RDC. « La Cenco ne devrait pas réduire le peuple de Dieu à de petites élites qui construisent des projets politiques sans spiritualité », a indiqué le porte-parole de la majorité présidentielle, lors d'un point de presse animé le 26 septembre à Kinshasa.

Page 2

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Pr Onésime Kukatula rassure sur l'irréversibilité de la date du 23 décembre



Le Pr Onésime Kukatula Falash a lancé, le 26 septembre, le test de recrutement des membres des centres locaux de compilation des résultats. Cette opération lui a permis de visiter les centres de passation de ce test situés dans les sites E.P Kamina et I.T.I N'Djili,

li, dans la commune de N'Djili, ainsi que le centre protestant de Kinkole, dans la commune de la N'Sele.

À la faveur de cette activité, le rapporteur adjoint de la Ceni a indiqué que le train est en marche et qu'il ne reste que

Le Pr Onésime Kukatula Falash, supervisant le test quelques opérations avant d'arriver aux scrutins attendus à la fin de l'année. Les trois centres de test visités ont tous reçu près de mille trois cents candidats pour cent places à pourvoir.

Page 3

ARTS

Samuel Yamungu : « On peut servir son pays sans être politique ou officiel »



Samuel Yamungu à côté du grand drapeau devant le nouveau bâtiment du gouvernorat à Lubumbashi

Le jeune entrepreneur congolais est auteur d'une œuvre unique, singulière. Il a très récemment réalisé le plus grand drapeau de l'Afrique centrale et australe qui flotte depuis peu devant le nouveau bâtiment du gouvernorat de Lubumbashi, inauguré par le président de la République, Joseph Kabila, et aussi devant le Palais du peuple à Kinshasa.

Il s'agit d'une étoffe de 150 m² (de 15 m x 10) sur un mât grand de 40 m de hauteur d'une structure de près de 20 m³ de béton pour un poids total soutenu allant d'une tonne huit cents à deux tonnes. Impressionnant. C'est sa façon de servir le pays, lui qui n'est pas politique ou officiel.

Page 4

MASSACRES À BENI

La Cojeunak plaide pour le remplacement de la chaîne de commandement militaire

Dans leur réaction du 27 septembre aux massacres perpétrés à Beni, les jeunes Nande vivant à Kinshasa ont réitéré leur sollicitude qu'ils font depuis quatre ans. Tout en décriant le silence du gouvernement congolais et de la communauté internationale face à « des atrocités qui sévissent au Nord-Kivu », ils les interpellent et attendent des actions de leur part.

Dénonçant une attitude jugée discriminatoire de la part de l'ONU, ces jeunes nande trouvent, en effet, inconcevable qu'en dépit de la tuerie des quatorze casques bleus tanzaniens, la Monusco reste toujours une « mission d'observation des morts ».

Page 5

ÉDITORIAL

Illusion

Ce qui frappe le plus aujourd'hui les observateurs de la scène internationale est le fait que les grandes puissances voient le monde dont elles sont des acteurs importants à travers le prisme déformant de leurs propres intérêts. Nous en avons eu une preuve édifiante cette semaine, lors de l'Assemblée générale des Nations unies qui a vu un Donald Trump plus agressif que jamais s'en prendre à l'Iran tandis que ses homologues russe et chinois n'avaient pas jugé nécessaire de se rendre à New York et que le Français Emmanuel Macron tentait, vainement il faut hélas ! le reconnaître, de relancer l'accord contre le dérèglement climatique conclu à Paris lors de la Conférence sur le climat il y a quatre ans.

La vérité est que ces mêmes grandes puissances n'ont manifestement pas compris que le véritable problème auquel l'humanité se trouve aujourd'hui confronté est celui de l'adaptation des institutions internationales aux réalités humaines du temps présent. Conçues par les nations occidentales au sortir du dernier conflit mondial, il y a très exactement soixante-treize ans, ces institutions regroupées au sein de l'Organisation des Nations unies ne reflètent évidemment plus la collectivité humaine telle qu'elle est aujourd'hui. Nous en avons une preuve constante avec l'inertie de son Conseil de sécurité au sein duquel s'affrontent ses membres permanents et qui s'avère incapable de gérer les problèmes essentiels de ce temps.

La vérité, qui ressort une fois de plus de la présente session de l'Assemblée générale des Nations unies, est qu'une réforme en profondeur de l'ONU s'avère indispensable si l'on veut que ne se reproduise pas, à terme plus ou moins rapproché, le même échec que celui subi par la Société des Nations qui avait été constituée au sortir de la Première Guerre mondiale afin d'empêcher la réédition du drame planétaire provoqué par l'égoïsme et l'aveuglement des grandes nations européennes. Si, d'une manière ou d'une autre, les « Grands » ne s'emploient pas maintenant à rééquilibrer la gouvernance mondiale en donnant aux continents du Sud la place qui leur revient en raison de leur poids humain, l'on peut être certain que l'Histoire se répètera, voire même bêgaiera.

Il est temps que les puissances dites « majeures » s'emploient à donner au Tiers-monde la place qui lui revient naturellement sur la scène politique mondiale.

Les Dépêches de Brazzaville

IMPLICATION DE LA SADC DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

La majorité présidentielle tance l'épiscopat catholique

Le récent plaidoyer des évêques catholiques auprès du chef de l'Etat zambien, Edgar Lungu, en sa qualité de président de l'organisation sous-régionale, n'est pas bien digéré par le pouvoir qui l'estime inopportun.

La requête de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), adressée le 7 septembre au chef de l'Etat zambien et chairman de la troïka de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) sur la politique, défense et sécurité n'a pas été du goût du pouvoir en place. Alors que l'épiscopat catholique espérait, à travers cette démarche, obtenir de l'organisation sous-régionale une sérieuse implication dans l'accompagnement du processus électoral en RDC, la majorité présidentielle juge la démarche plutôt inopportune. Elle l'a exprimée, le 26 septembre, par l'entremise de son porte-parole André-Alain Atundu, qui s'est confié à la presse.

Quand bien même l'épiscopat catholique, dans sa lettre adressée à Edgar Lungu, a suggéré à la SADC d'accompagner les parties prenantes au processus électoral en RDC à trouver le consensus, notamment sur la machine à voter, la majorité présidentielle ne trouve aucune consistance dans ce plaidoyer. Le porte-parole de cette famille politique a estimé que ce plaidoyer ne permet pas de conceptualiser la problématique du processus électoral. Balayant d'un revers de main tous les points soulevés par les évêques en rapport avec les élections, Alain Atundu s'est précisément appesanti sur l'absence dans le fichier électoral d'empreintes digitales qui, selon lui, « n'est pas un élément susceptible de brouiller de façon absolue l'identité d'un électeur ». Ce, d'autant plus qu'il est avantageusement complété par d'autres critères qui, pris ensemble, concourent à l'identification d'un individu, écartant ainsi le risque de fraude.

Le porte-parole de la majorité présidentielle a qualifié d'insolite la démarche de la Cenco auprès du président zambien pour autant qu'elle « semble éloignée du combat du pape François contre les abus de pouvoir et de conscience de la part du clergé dans la vie sociale ». En effet, a soutenu Alain Atundu, «



Alain Atundu

dans la lettre au peuple de Dieu, le pape François dénonce l'hypocrisie d'un style de vie différente de la proclamation de notre foi avec orgueil et auto-suffisance ». Poussant son indignation à l'extrême, il n'a pas manqué d'égratigner la caste ecclésiastique en ces termes : « La Cenco ne devrait pas réduire le peuple de Dieu à de petites élites qui construisent des projets politiques sans spiritualité (...) Cette attitude, pour le moins cynique, alliée aux excès de cléricisme dénoncés par le pape François dans la lettre au peuple de Dieu, annule la personnalité du citoyen congolais, d'une part, et risque d'engendrer une scission déjà perceptible dans le corps ecclésial congolais, d'autre part ».

Enfin, concernant la prétendue influence de la coalition au pouvoir sur les décisions de la Commission électorale nationale indépendante, il l'a carrément démentie tout en regrettant qu'une institution religieuse réputée sérieuse puisse relayer de telles affirmations. « La manipulation des institutions par la majorité présidentielle ne repose sur aucun fait probant », a conclu Alain Atundu, visiblement écoeuré par l'exploitation faite autour de ce qui tient lieu de simples rumeurs.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RENCONTRE CITOYENNE

Une tribune d'expression populaire à Matete pour préparer des élections apaisées

Sur le thème « La population de Matete face aux enjeux de l'heure : démocratie et paix », une matinée d'échange a été organisée, le 26 septembre dans la salle polyvalente de la commune, par l'Institut des stratégies pour le développement durable (ISDD), en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel et le Comité local de développement de Matete (CLDM).

L'activité a réuni une centaine de personnes dont les responsables d'ONG, des leaders d'opinion, les délégués du CLDM, les chefs de quartier et des localités. Elle visait globalement à sensibiliser la population de la commune de Matete à participer massivement et en toute responsabilité aux élections attendues dans le pays. D'une manière spécifique, la matinée d'information a mis l'accent sur ce que doit être le comportement des Matetois pendant et après la période électorale.

Expliquant les motivations de cette initiative, la représentante de l'ISDD et de la Fondation Hanns Seidel, Chouchou, a indiqué que cette tribune d'expression populaire, organisée à la veille des élections, était un moment pendant lequel les participants étaient appelés à donner leurs avis sur la démocratie ainsi que sur la paix, pour l'avenir du pays.

La démocratie et la paix

Représentant le bourgmestre de Matete, le chef de bureau Hemedi a interpellé la population de cette municipalité sur les enjeux politiques de l'heure. « Je vous invite à ouvrir l'œil et à vous approprier ces enjeux afin d'être des acteurs de premier plan et non de seconde zone », a-t-

il dit dans son mot.

Pour atteindre les objectifs fixés, les organisateurs avaient prévu deux sous-thèmes. Jules Onya, expert au ministère du Développement durable, a planché sur la « Mobilisation de la population de Matete à voter utile ». Dans son exposé, il a indiqué que « voter était un droit civique alors que ne pas voter, c'était laisser aux autres de décider à sa place ou valider un choix qui n'est pas le sien ». L'intervenant a également brossé le profil du candidat à voter. Pour lui, l'électeur doit voter pour un candidat compétent, originaire ou habitant la municipalité qui a l'amour, la volonté, le savoir-faire et le savoir-être et dont la probité morale est prouvée.

Intervenant sur le second sous-thème, le coordonnateur du CLDM, Félix Kudia Luvanga, a parlé du « Comportement de la commune de Matete avant, pendant et après les élections ». Adoptant une méthode participative, cet encadreur social a amené les participants à privilégier un comportement réfléchi. Félix Kudia Luvanga les a prévenus de l'influence que peut avoir le comportement d'un individu sur toute la société. Il a également décliné certains actes qui dévoilent un mauvais comportement. Sa démarche a consisté à appeler la population à adopter un comportement qui contribue au développement du pays. « Adoptons un bon comportement, parce que personne ne viendra développer le pays à notre place. Pendant les élections et après la proclamation des résultats, il faut éviter le triomphalisme et la destruc-



tion des infrastructures du pays », a-t-il insisté.

Rappelant que le vote était un droit, le coordonnateur général du CLDM a également souligné que tout le monde n'était pas appelé à être député ou dirigeant, alors que le vote était un droit garanti par la Constitution.

Dans cet effort de balayer certaines conceptions erronées qui ont pris corps dans l'imagerie populaire, Félix Kudia Luvanga a signifié que le rôle d'un député n'était pas de construire des ponts ou des écoles. « Son rôle est de voter des lois et de parler au

nom de la population afin que les dirigeants agissent selon les besoins de cette population », a-t-il expliqué, avant d'appeler cette population à faire des bons choix et à bannir la peur.

Le coordonnateur général du CLDM a, par ailleurs, regretté la faible participation de la population de la municipalité aux opérations d'enrôlement. « Les conséquences de cette faible participation sont notamment que la commune n'aura qu'un seul siège à l'assemblée provinciale et neuf conseillers municipaux », a-t-il dit.

Les interventions des participants ont permis d'avoir une même idée sur le sujet.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Pr Onésime Kukatula rassure sur l'irréversibilité de la date du 23 décembre

Après le lancement du test de recrutement des membres des centres locaux de compilation des résultats, le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a indiqué que le train est en marche et qu'il ne reste que quelques opérations attendus à la fin de l'année.

Le Pr Onésime Kukatula Falash a lancé, le 26 septembre, le test de recrutement des membres des centres locaux de compilation des résultats. Cette opération lui a permis de visiter les centres de passation de ce test situé dans les sites E.P Kamina et I.T.I N'Djili, dans la commune de N'Djili, ainsi que le centre protestant de Kinkole, dans la commune de la N'sele.

Dans ces sites, le rapporteur adjoint de la Céni, qu'accompagnait la questeur adjoint de



Le Pr Onésime Kukatula Falash, supervisant le test/Adiac

cette institution, Nadine Mishika, a encouragé les participants à l'excellence. « Nous allons être rigoureux, parce que nous avons besoin des élections crédibles », a-t-il prévenu, soulignant que

des bonnes élections dépendent aussi d'une bonne formation des agents électoraux.

Les trois centres de test visités ont tous reçu près de mille trois cents candidats pour cent places

à pourvoir. Aussi le rapporteur adjoint de la Céni a-t-il insisté sur l'excellence. Il a signifié aux candidats qu'il s'agissait d'un concours et, de ce fait, la centrale électorale ne retiendra que les meilleurs.

« La machine électorale en marche »

En effectuant cette descente, le Pr Onésime Kukatula a souligné que l'objectif était de se rendre compte des préparatifs sur le terrain, pour les élections du 23 décembre. « Tout ceci prouve que la machine électorale est en marche. Les noms des candidats sont connus, maintenant c'est l'opération de recrutement des membres des centres locaux de compilation des résultats. Après cette étape, nous allons passer à la cascade de formations pour nous permettre d'avoir les agents électoraux qui vont travailler dans

les bureaux de vote », a fait savoir le rapporteur adjoint de la Céni.

Ce test de recrutement se déroule sur toute l'étendue du territoire national. À en croire le Pr Onésime Kukatula, Kinshasa qui accuse un petit retard dans le processus accumule quatre opérations dont le repérage, l'affichage, l'identification et le recrutement des agents électoraux ainsi que le désengorgement. C'est ce qui a justifié, a-t-il expliqué, la présence dans cette tournée du questeur adjoint qui s'occupe de la logistique au sein de la centrale électorale. Après ces quatre opérations, le rapporteur adjoint a indiqué que la Céni va passer à l'accréditation des témoins, des journalistes et des observateurs, suivie de la campagne électorale puis les élections.

L.D.

Samuel Yamungu : « On peut servir son pays sans être politique ou officiel »

Le jeune entrepreneur congolais est auteur d'une œuvre unique, singulière. Il a très récemment réalisé le plus grand drapeau de l'Afrique centrale et australe qui flotte depuis peu devant le nouveau bâtiment du gouvernorat de Lubumbashi, inauguré par le président de la République, Joseph Kabila, et aussi devant le Palais du peuple à Kinshasa.

L'artiste de formation émerge du lot avec son œuvre. Il s'agit d'une étoffe de 150 m² (de 15 m x 10) sur un mât grand de 40 m de hauteur d'une structure de près de 20 m³ de béton pour un poids total soutenu allant d'une tonne huit cents à deux tonnes. Impressionnant. C'est sa façon de servir le pays, lui qui n'est pas politique ou officiel. « Je crois qu'on peut servir son pays tout en n'étant pas forcément un officiel. Mère Theresa n'était pas membre du gouvernement ou député en Inde. Mais elle a encore plus aidé les gens et son nom est resté indélébile et éternel, plus qu'un officiel. Parfois, des gens cherchent à accéder à des fonctions officielles juste pour des buts mercantiles et vénales, de moins en moins par rapport à un besoin de servir », confie Samuel Yamungu au « Courrier de Kinshasa », lorsqu'on lui demande pourquoi il n'a pas daigné postuler aux législatives nationales ou intégré un parti politique.

« Ma préoccupation ou ma vision de la vie, c'est de ne pas exister pour rien, je vais mourir avec des hommages, après



Samuel Yamungu à côté du grand drapeau devant le nouveau bâtiment du gouvernorat à Lubumbashi

un legs, faire en sorte que mes enfants, demain, puissent bénéficier non pas des maisons que leur père leur aura laissées mais des œuvres qu'il aura laissées pour des gens, de sorte que mon capital soit dans les mains de tout le monde et que mes enfants, partout où ils passeront, parce qu'ils porteront mon nom, tout le monde aura quelque chose à leur rapporter. Et ça je crois, c'est beaucoup plus fort que des biens qu'on aurait pris méchamment ou de manière subtile aux autres pour en faire sa propriété », lâche-t-il.

Et il note : « Et dans cette vision, je me dis qu'il est important de se demander qu'est-ce qu'on laissera après sa mort ?

Si je peux laisser un puits dans un village qui va être utile trente ou quarante ans après ma mort, là, je me dis que je suis un mort-vif. Servir son peuple aujourd'hui, ce n'est pas avoir les gains de son peuple mais peut-être juste recevoir des autorités une reconnaissance, une ouverture ou la facilité d'exprimer son talent, c'est aussi cela servir son peuple, au lieu de se mettre dans la posture de vouloir être comptable du peuple, recevoir de lui pour exister. On n'existe pas parce qu'on a, on existe parce qu'on donne, c'est ça ma vision ».

Grâce à cette œuvre exceptionnelle, Samuel Yamungu a pu avoir des contacts à l'étranger. « Ce que je fais aujourd'hui donne une révélation différente de servir mon pays. Et demain, je peux partir dans plusieurs autres pays africains, parce que ma vision, c'est l'Afrique. Je partirai sans couleur politique mais totalement avec les couleurs nationales, c'est une fierté. Des contacts existent avec d'autres pays », indique-t-il, affirmant être très attaché à son pays : « Dans tous les cas, je resterai toujours reconnaissant vis-à-vis de mon pays qui a permis que je sois reconnu. On dit nul n'est prophète chez soi, certes. Mais Dieu a permis que cela soit différent en ce qui me concerne. J'ai été révélé et reconnu d'abord chez moi, avant de l'être par d'autres. Je serai donc reconnaissant toute ma vie envers mon pays, et même ma descendance,

parce que c'est mon pays, c'est ma nation, mon drapeau », conclut-il.

Situation politique...

À propos de la situation politique au pays, Samuel Yamungu indique que le Congo est une terre fraîche sur le plan de la démocratie, on ne devrait même pas nous mettre en comparaison avec d'autres en disant que le Congo est en trouble ou dans une situation inconfortable. « Je pense qu'on est mieux loti dans ce désordre que les autres pays qui ont trois cents ans de démocratie. Vers les années 1900 en France, on sacrifiait des groupes de personnes qui réfléchissaient différemment des conformistes. Aujourd'hui, ils ont pu consolider les acquis démocratiques en trois cents ans ».

Et de conclure : « Nous n'avons que 58 ans, mais déjà les pas franchis sont très importants. Car, nous commençons déjà à faire ressortir une identité congolaise, et pourquoi pas dégager demain un genre congolais de démocratie, car la réalité de la RDC n'est pas similaire que celle du Congo Brazzaville, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, etc., nous avons quatre cent cinquante tribus, et notre démocratie doit prendre cette donne en compte. Aujourd'hui, nous sommes dans une sorte d'émulation, dans la création d'un style congolais démocratique, on est juste en travail. Et moi je crois en un avenir meilleur pour le Congo ».

Martin Engimo

ACTION HUMANITAIRE

Caritas-Bukavu au chevet des sinistrés des incendies d'août dernier

À la suite d'un appel à solidarité lancé au niveau local, national et international, l'ONG est venue en aide aux cent soixante-huit ménages victimes, identifiés par sa mission d'évaluation du 18 au 20 août.



La distribution des vivres aux victimes des incendies

L'incendie survenu dans la ville de Bukavu (Sud-Kivu), le 17 août dernier, a laissé plusieurs familles sans-abri. Des maisons entières ont été consumées par le feu sur les avenues Irambo et Pesage 2, au quartier Nyalukemba, ainsi que dans les quartiers Funu et Nyamugo. Un jour auparavant, soit dans la nuit du 15 au 16 août, un premier incendie s'était déclaré dans la même zone, occasionnant une grande perte de la marchandise des vendeuses du grand marché de Kadutu.

Lors de sa première intervention, Caritas-Bukavu a distribué des vivres et non vivres courant la première quinzaine de septembre. Ensuite, l'ONG a alloué un montant de 214,60 dollars à chaque ménage sinistré, transféré le 19 septembre par Airtel Money.

Cette assistance a été rendue possible grâce au don en nature et en espèce, obtenu par la Caritas-Bukavu auprès des personnes de bonne volonté, à travers leurs paroisses ou leurs institutions respectives.

Les personnes sinistrées, rencontrées sur les lieux, ont pour la plupart souhaité recevoir l'assistance en mode Cash transfert multi-usage.

Blandine Lusimana



ADIAC

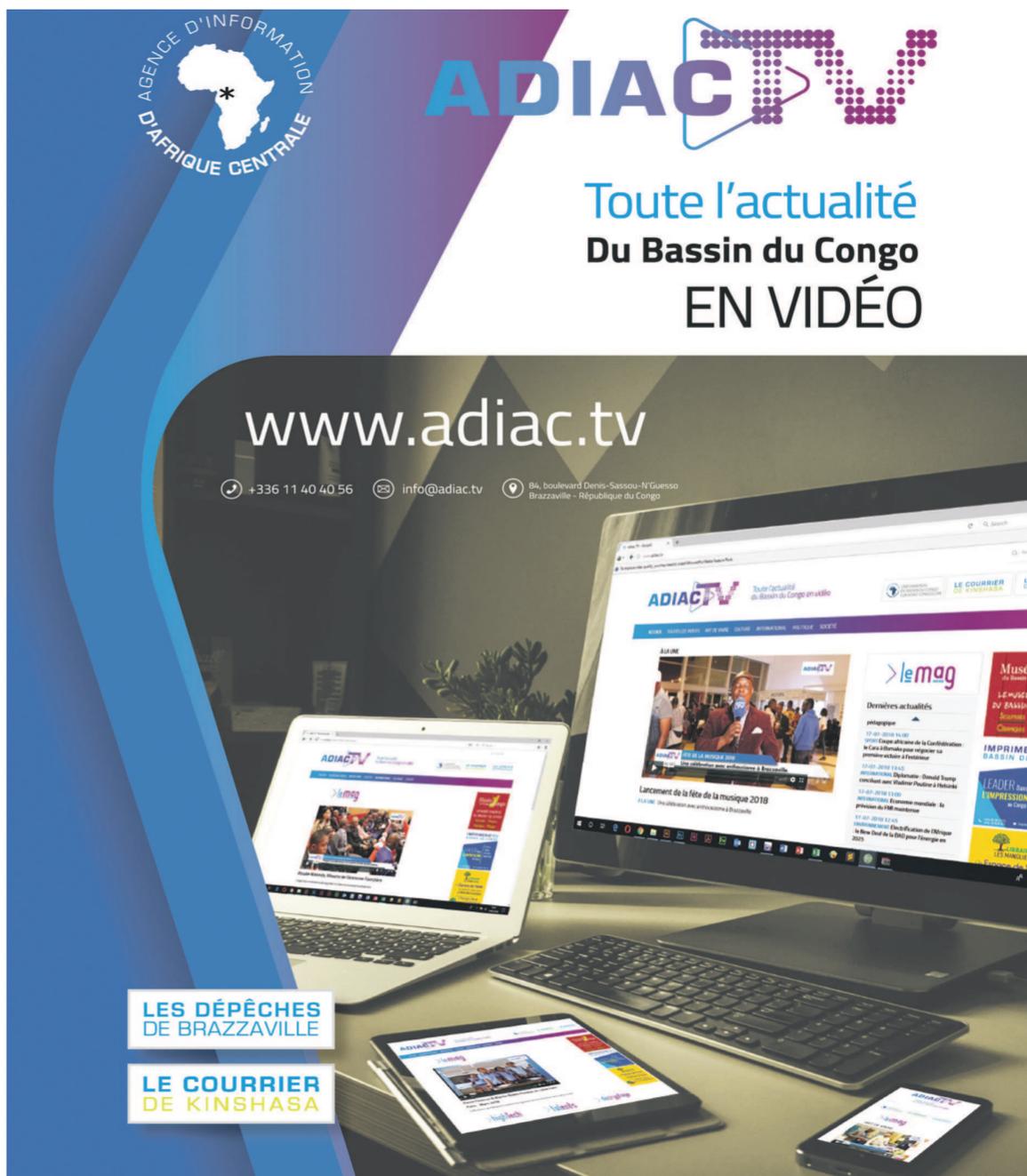
Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA



MASSACRES À BENI

La Cojeunak plaide pour le remplacement de la chaîne de commandement militaire

Les jeunes nande vivant à Kinshasa ont donné de la voix, suite à un énième acte de barbarie commis dans la région, ouvrant ainsi le bal à de multiples suspicions et gesticulations.

La Coordination de la jeunesse nande vivant à Kinshasa (Cojeunak) a réagi, le 27 septembre, aux massacres perpétrés à Beni. Par la voix de son porte-parole, Trésor Kakule Kolobani, la Cojeunak a décrié le silence du gouvernement congolais et de la communauté internationale face à « des atrocités qui sévissent au Nord-Kivu ». « Contrairement au phénomène Kamwina Nsapu, la situation de Beni semble n'être la priorité puisqu'il n'y a jamais eu des morts d'experts internationaux », s'est indignée la Cojeunak. Dénonçant une attitude jugée de « réflexes discriminatoires » de la part de l'ONU, ces jeunes nande trouvent, en effet, inconcevable qu'en dépit de la tuerie des quatorze casques bleus tanzaniens, la Monusco reste toujours une « mission d'observation des morts ».



Une situation préméditée

Après analyses et observations de toutes les démarches entreprises jusque-là pour trouver une trêve aux massacres de Beni, la Cojeunak dit conclure qu'il y a une machine d'implantation de la population allochtone d'origine inconnue qui est en marche dans cette partie de la République démocratique du Congo. « Pour les plus indiscrets, cela démontre un conflit géopolitique car la zone où les présumés ADF sont actifs est située en plein bloc pétrolier du graben

albertine. D'où une volonté délibérée de dépeupler la région où les Nande sont majoritaires, pour y placer des personnes qui seront là pour sacrifier la région nord du parc des Virunga en échange des pétrodollars dans un réseau mafieux au modèle du trafic illégal du coltan congolais », a soutenu la Cojeunak qui pense que ces hostilités constituent un génocide bien planifié et non du terrorisme.

Face à cette réalité, les jeunes nande estiment que les ministres ayant la responsabilité

de la défense, de l'intérieur, de la justice et des affaires étrangères devraient démissionner d'eux-mêmes pour avoir failli « au sens patriotique à leurs missions respectives ». L'intensité et la durée des atrocités que subit la population de Beni, sont-ils convaincus, ne devrait laisser personne indifférente. Aussi, la Cojeunak en appelle à l'humanisme de tous ceux qui peuvent aider à trouver la solution rapide et durable, afin de mettre en œuvre leur expertise au bénéfice de la population traumatisée par ces massacres. « Les massacres du samedi 22 septembre 2018 sont une manière de remuer le couteau dans la plaie d'une population déjà meurtrie, traumatisée et, même, troublée par l'épidémie à virus Ebola, accentuant ainsi l'inquiétude du sort d'un peuple déjà amoindri par des hostilités, enlèvements, kidnapping, incendies, vol, viol, etc., qui sont devenus un mode de vie dans toute la province du Nord-Kivu », ont regretté ces jeunes nande. Ils ont dit attendre des autorités compétentes la traçabilité des équipements militaires des Forces armées de la république

démocratique du Congo, plusieurs fois retrouvés auprès des égorgeurs, semant la confusion entre les présumés ADF-Nalu et les forces loyalistes, présageant la trahison au sein de l'armée congolaise. Ces jeunes nande ont exhorté également à la relève et au remplacement de la chaîne de commandement militaire par des non originaires, « les anciennes unités étant gangrenées par des opérations floues de mixage et brassage des ex-rebelles, œuvrant toujours dans le même milieu et qui, souvent, n'obtempèrent qu'aux commandements des leurs ex-chefs hiérarchiques ».

La Cojeunak a plaidé également pour l'application stricte de l'interdiction des déplacements massifs des personnes inconnues vers des zones touchées directement par des massacres, conformément à la note circulaire provinciale; ainsi que pour la mise en place d'une enquête indépendante internationale afin de mettre à nu la supposée guerre asymétrique et répartir les responsabilités dans ces massacres.

Lucien Dianzenza

LIGUE 1 FRANÇAISE

La semaine des joueurs de souche congolaise

La septième journée, disputée les 25 et 26 septembre, a vu quelques joueurs congolais présents sur l'aire de jeu.

L'attaquant Harrison Manzala a remplacé Capelle à la 68e mn, lors de la victoire du SCO d'Angers sur le terrain de Monaco (un but à zéro), le 25 septembre. Angers est huitième au classement avec dix points alors que Monaco est 18e, barragiste avec six points. Titulaire, Makengo a même été le second buteur du succès de Nice sur le terrain de Nantes par deux buts à un. De l'autre côté, on a noté la titularisation du belgo-congolais, Antony Limbombe, alors que Moutousamy qui a fait son apparition sur la pelouse à la 77e mn n'a pas pu changer le cours du match. Nice est onzième avec dix points et Nantes occupe la dixième position et relégable, avec cinq points.

Firmin Mubele est entré sur la pelouse à la 64e mn, à la place du belgo-congolais Leya Isekya (jeune frère de l'international belge de souche congolaise Michy Batshuayi), pendant la défaite de Toulouse à domicile face à Saint-Etienne (deux buts à trois). Côté stéphanois, Yannis Salibur est monté sur l'aire de jeu à la 73e mn et a inscrit le troisième but de



Saint-Etienne à la 75e mn.

Toulouse est septième avec onze points et Saint-Etienne se retrouve à la sixième position avec douze points. Titulaire lors de la victoire de Lyon sur Dijon (trois buts à zéro), le milieu de terrain offensif Tanguy Ndombele a cédé sa place à la 64e mn à Pape Diop. Lyon est deuxième avec treize points, Dijon neuvième avec dix points. Yeni Ngbakoto et Jordan Ikoko sont res-



Stanley Nsoki et Jordan Ikoko

tés sur le banc des remplaçants lors du match nul de Guingamp sur le terrain de Nîmes. Avec un petit point en sept journées, Guingamp est lanterne rouge de la Ligue 1 française avec un petit point mais le promu Nîmes prend la douzième place avec neuf points.

Le jeune latéral gauche, Nsoki, était titulaire à l'occasion du large succès du Paris Saint Germain sur Reims par quatre buts à

un. Le jeune milieu Christopher Nkunku est entré en jeu à la 59e mn, à la place de l'Allemand Draxler. Du côté de Reims, le jeune milieu Nolan Mbemba est apparu à la 81e mn, en remplacement de Romao. Le PSG caracole en tête du championnat avec vingt et un points, soit sept victoires en sept sorties. Reims est quatorzième avec huit points.

Martin Engimo

ENERGIE

La Banque mondiale investit dans les batteries pour doper le solaire en Afrique

Quand le soleil se couche, en Afrique comme ailleurs, les panneaux solaires ne produisent par définition plus d'électricité. Il faudrait parvenir à stocker l'énergie pour le soir et la nuit... mais les batteries existantes aujourd'hui sont trop chères et mal adaptées.



Une centrale solaire (DR)

Pour résoudre le problème, tant économique que technologique, la Banque mondiale (BM) a annoncé un investissement d'un milliard de dollars qui permettra, selon elle, de lever quatre autres milliards, dans l'espoir de faire passer la capacité de stockage d'énergie des pays en voie de développement de 4,5 GWh aujourd'hui à 17,5 GWh d'ici à 2025. L'annonce concerne d'abord l'Afrique, où le solaire est « incontournable » comme énergie, explique à l'AFP Riccardo Puliti, le chef de la partie énergie de la BM.

L'énergie solaire est abondante, mais le Soleil s'y couche vers 17h ou 18h. Le diesel et d'autres carburants, très utilisés pour générer de l'électricité, n'ont pas ce problème.

L'Asie du sud-est, le Bangladesh par exemple, et d'autres pays en développement bénéficieront aussi de l'investissement, qui vise à doper un marché encore embryonnaire, et créer un « cercle vertueux ». « Nous voulons développer le marché pour les batteries dans les pays en développement », explique Riccardo

Puliti. « Le stockage a un grand avenir ».

Des batteries au lithium sont aujourd'hui disponibles, mais principalement fabriquées pour le marché des voitures électriques. A la place, la BM voudrait des batteries adaptées à la taille d'un village, capables de durer sept ou huit heures pour couvrir la nuit, résistant à des températures extrêmes, et nécessitant relativement peu de maintenance... tout cela à un prix abordable.

Le coût est évidemment crucial. Aujourd'hui, dit Riccardo Puliti, les meilleures batteries de stockage, dans les pays développés, ont un coût de revient à deux cents ou trois cents dollars par GWh, voire moins. Dans les pays en développement, le coût reste prohibitif, de quatre cents à sept cents dollars.

C'est ce chiffre dont la BM veut précipiter la baisse dans les prochaines années. « Le stockage par batterie peut aider les pays à sauter à la prochaine génération de technologie de production d'électricité », a promis le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

Aux fabricants d'entendre l'appel, et de développer les technologies adéquates.

AFP

CÔTE D'IVOIRE

Plus de quatre mille détenus de droit commun graciés

Au total quatre mille deux cents prisonniers vont recouvrer leur liberté suite à une grâce présidentielle accordée par Alassane Ouattara.

Au sortir d'un conseil des ministres, le 26 septembre, le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, a annoncé: « Il faut relever que sont concernés quatre mille deux cents détenus, des personnes qui sont dans les liens de la justice pour des délits jugés mineurs ».

Officiellement, dix-neuf mille personnes sont détenues dans les prisons ivoiriennes. « Cette grâce collective ne supprime pas l'infraction commise ni le jugement ou l'arrêt de condamnation, elle se limite à atténuer les conséquences en faisant cesser l'exécution de la peine ou en allégeant celle-ci », a précisé le porte-parole, sans souligner qu'aucun militaire ne figure parmi les détenus graciés.

À en croire Sidi Tiémoko Touré, cette « mesure de clémence de l'Etat de Côte d'Ivoire » contribue à « ramener la sérénité et à donner un bon signal dans le sens de la réconciliation ».

Déjà le 6 août, à la veille de la célébration du 58^e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le président Ouattara a signé une ordonnance accordant l'amnistie générale à huit cents personnes condamnées ou en détention pour des crimes commis lors de la crise post-électorale de 2010 qui a fait au moins trois mille morts dans le pays.

■ Les syndicats de l'administration pénitentiaire ivoirienne ont fait part de leur « ras-le-bol » et dénoncé la surpopulation carcérale ainsi que le manque de moyens, demandant des « états généraux du secteur ». Les syndicats

dénoncent la surpopulation carcérale avec dix-huit mille neuf cents détenus pour une capacité officielle de sept mille places, soulignant que la Maca accueille sept mille cent quatre-vingts prisonniers pour une capacité de mille deux cents à mille cinq cents places. Ils rappellent que la plupart des trente-quatre prisons du pays sont « vétustes », ne disposent pas de caméras de surveillance ou ont des véhicules de transport des prisonniers qui tombent en panne. Le collectif des syndicats demande un « statut spécial » des trois mille cinq cents agents pénitentiaires qui sont actuellement « de simples fonctionnaires ». Un surveillant de base touche environ 210 000 francs CFA par mois, dont 120 000 de salaire de base, plus des primes de risques et de logement.

■ Mauritanie : le commandant en chef de Barkhane à Nouakchott

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu récemment en audience le général Frédéric Blachon.

À l'issue de la rencontre, le patron français de Barkhane a expliqué que celle-ci « rentre dans le cadre des contacts de présentation qu'il effectue après son investiture dans les fonctions de commandement de la force Barkhane en juillet dernier ». Ce déplacement a permis au général Frédéric Blachon d'échanger sur des sujets d'actualité avec le président de la République et le chef d'état-major général des armées.

La visite du commandant en chef de Barkhane en Mauritanie a lieu quelques jours après l'entrée en fonction d'un général mauritanien à la tête de la brigade antiterroriste de l'organisation sous-régionale.

Josiane Mambou Loukoula et Noël Ndong

BRÈVES

SIERRA LEONE

Les autorités nationales ont annoncé l'expulsion prochaine de trente-huit ressortissants chinois accusés d'avoir exploité illégalement des mines artisanales et fait travailler des enfants dans ce pays pauvre d'Afrique de l'ouest au sous-sol regorgeant de diamants, d'or, de bauxite et de fer. En juillet dernier, des raids contre plusieurs exploitations artisanales illégales, qui privent l'Etat de revenus et mettent en danger l'environnement, ont été lancés. Trente-et-un Chinois ont été interpellés dans le village de Masanga, dans le district forestier de Tonkolili (nord), alors qu'ils exploitaient une mine d'or sans les autorisations légales. Les sept autres font partie d'un groupe de dix Chinois, deux Turcs et cinq Sierra Léonais arrêtés près de Kono (est) et condamnés le 25 juillet à une peine de deux ans de prison ou à une amende alternative de deux mille dollars pour exploitation illégale d'une mine.

MAROC

Face au « repositionnement » des passeurs de migrants sur sa côte nord, le Maroc appelle ses partenaires européens « à s'associer à ses efforts de lutte contre les réseaux de trafic » en Méditerranée. Depuis la fermeture progressive des routes orientale (Turquie-Grèce) et centrale, via la Libye (ou la Tunisie) et l'Italie, le Maroc « a senti une forte pression migratoire » et a vu « les réseaux transférer leurs activités au niveau du nord » du pays, a déclaré le wali (préfet) en charge de l'immigration et de la surveillance des frontières. Depuis le début de l'année, plus de quatre-vingts réseaux ont été démantelés, dont vingt-trois pour le seul mois d'août. Un chiffre illustrant le repositionnement géographique des passeurs vers le nord du Maroc. Selon Madrid, Donald Trump a suggéré « un mur le long du Sahara » pour freiner l'émigration.

CAMEROUN

La compagnie de chemins de fer Camrail, filiale au Cameroun du groupe français Bolloré, et dix de ses employés ont été déclarés coupables d'homicide involontaire, de blessures simples et d'activités dangereuses dans le procès sur la catastrophe ferroviaire de 2016. Seuls trois (employés poursuivis) ont été relaxés. Les dix coupables attendent désormais le verdict sur la peine qui va leur être infligée par le tribunal qui devrait se prononcer « incessamment », selon les avocats. Les juges devront aussi se prononcer sur les dommages et intérêts au profit des victimes. Le procès contre Camrail a débuté en novembre 2017 et avait été ajourné à plusieurs reprises. Le 21 octobre 2016, selon des chiffres officiels, soixante-dix-neuf personnes avaient péri et six cents avaient été blessées dans l'accident ferroviaire.

GABON

Le pays retirera les permis forestiers de tout opérateur qui ne sera pas engagé, d'ici à 2022, dans un processus de certification du Forest stewardship council (FSC), a annoncé le président Ali Bongo Ondimba. Au Gabon, un peu plus de deux millions d'hectares, soit 14% du domaine forestier, sont certifiés FSC, avec trois sociétés (Rougier Gabon, Compagnie des bois du Gabon et Precious wood). Douze entreprises de transformation du bois dans le pays possèdent aussi le label FSC « chain of custody » (chaîne de contrôle). Au Gabon, la production a augmenté de 738 377 m³ en 2017, contre 280 000 m³ en 2010 et la création de plus de dix mille emplois depuis 2009. Dans le bassin du Congo, seuls le Cameroun, le Congo-Brazzaville et le Gabon possèdent des labels FSC. La certification FSC améliore la transparence au niveau local en insistant sur la traçabilité du bois, le respect des communautés et celui des travailleurs.

TOGO

Le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, a annoncé sur son compte Twitter avoir signé, le 26 septembre à New York, un accord d'exemption de visa diplomatique et de service avec les autorités gabonaises, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette initiative vise à favoriser l'intégration sur le continent. Par ailleurs, les deux pays entretiennent de bonnes relations diplomatiques ayant conduit à l'organisation, fin juillet dernier à Lomé, d'un sommet conjoint entre la Cédéao que prédisait encore le Togolais Faure Gnassingbe et la CEEAC présidée par le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba. Il faut noter que le Togo a signé ce même accord, en avril et mai de cette année, respectivement avec le Qatar et le Maroc.

AFRIQUE DU SUD

Les intentions de vote pour le Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir dans le pays, ont atteint leur plus bas niveau historique, selon un sondage d'opinion réalisé par le cabinet Victory Research, pour le compte de l'Institut sud-africain des relations entre les races. Sur un échantillon représentatif des électeurs inscrits, composé de neuf cent soixante-dix-huit personnes, 52% seulement des sondés déclarent qu'ils voteront pour le parti de la lutte anti-apartheid. 23% comptent voter pour l'Alliance démocratique, la principale formation d'opposition, et 13% pour le parti des Combattants pour la liberté économique (gauche radicale), d'après ce sondage réalisé entre le 22 août et le 4 septembre et dont la marge d'erreurs est de 3%. La chute des intentions de vote pour l'ANC est essentiellement imputable aux scandales de corruption impliquant l'ex-président Jacob Zuma. Fondé en 1912, l'ANC est au pouvoir depuis le premier scrutin démocratique organisé en 1994.

J.M.L. et AFP

DIPLOMATIE

Melania Trump attendue dans quatre pays africains

L'annonce a été faite le 26 septembre par la Première dame américaine elle-même, précisant qu'elle se rendrait début octobre notamment au Ghana, au Malawi, au Kenya et en Egypte.

Lors d'une réception des conjoints des dirigeants présents à New York pour l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, l'épouse du président Donald Trump a déclaré: « Le 1^{er} octobre marquera le premier jour de ma visite en solo dans quatre pays d'Afrique magnifiques et très différents ». Il s'agit d'un grand voyage dédié à la cause du bien-être des enfants, a-t-elle précisé. Melania Trump a indiqué que le choix des quatre pays découle du fait qu'ils avaient travaillé avec l'agence américaine pour le développement (Usaid) afin d'aider les enfants. « Je suis si fière du travail de cette administration, via l'Usaid et d'autres moyens »,

a-t-elle commenté, ajoutant que ce voyage lui permettrait de mettre l'accent précisément sur les soins aux nouveau-nés et l'éducation. L'ex-mannequin de 48 ans a poursuivi: « Que ce soit pour l'éducation, la dépendance des drogues, la faim, la sécurité sur Internet, les intimidations, la pauvreté ou les maladies, ce sont trop souvent les enfants qui sont les premières victimes dans le monde ». Elle s'exprimait en présence des Premières dames du Ghana, du Kenya et du Malawi.

Le prochain voyage en solo de Melania Trump n'est pas le premier du genre. Elle avait déjà voyagé sans son mari en septembre 2017. Elle s'était alors



Melania Trump

rendue à Toronto, où elle avait rencontré le prince Harry et assisté à l'ouverture des jeux qu'il organise pour les anciens combattants blessés ou handicapés.

Elle a aussi participé à plusieurs déplacements à l'étranger avec son époux. Quant à Donald Trump, il n'est pas encore allé en Afrique depuis son arrivée à la

Maison-Blanche en janvier 2017 mais avait reçu, en août dernier à Washington, avec Melania, le président kényan, Uhuru Kenyatta, et sa femme.

Plusieurs analystes pensent que le milliardaire républicain hésite de se rendre en Afrique pour avoir par le passé dénoncé, selon des médias américains, l'immigration en provenance de « pays de merde ». Une allusion qui renvoyait notamment à des pays africains et qui avait fait polémique à travers le monde.

Le voyage de Melania Trump en Afrique avait déjà été précédemment évoqué par le patron de la Maison-Blanche devant des journalistes. « Elle va faire un grand voyage en Afrique. Nous aimons tous les deux l'Afrique. L'Afrique est si belle », avait-t-il lancé.

Nestor N'Gampoula

DARFOUR

L'Union africaine met en garde ceux qui font obstacle à une paix durable

Le Conseil de paix et de sécurité de l'organisation panafricaine a prévenu les acteurs qui continuent à empêcher le retour d'une paix et d'une sécurité durables dans la région.

Dans un communiqué publié le 26 septembre, le Conseil a indiqué que sa dernière réunion avait pour objectif d'examiner la situation au Darfour et le processus actuel de retrait de la Mission hybride des Nations unies et de l'Union africaine (UA) au Darfour (Minuad) et qu'elle avait constaté une amélioration de la situation dans la région.

Créée en 2007, la Minuad a été déployée en 2008 au Darfour, une région qui était le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les rebelles depuis 2003. Ces affrontements avaient, selon l'ONU, fait trois cent mille morts et déplacé plus de 2,5 millions de personnes. Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA s'est déclaré préoccupé par les heurts qui se produisent en ce moment même entre la faction Abdul Wahid du Mouvement de libération du Soudan (MLS-AW) et les forces de sécurité soudanaises, qui continuent à faire des morts et à déplacer la population.

Soulignant que ces pertes en vies humaines et ces déplacements de la population civile prolongent plus longtemps que nécessaire le processus de construction de la paix au Darfour, le Conseil a indiqué qu'il envisageait sérieusement de prendre des mesures appropriées contre ceux qui continuent à faire obstacle aux efforts de rétablissement d'une paix et d'une sécurité durables dans cette région.

Condamnant dans les termes les plus forts ces attaques, le Conseil a appelé les membres du groupe MLS-AW et plus particulièrement son leader, Abdul Wahid, à mettre immédiatement fin à ces affrontements meurtriers. Il a également appelé le Conseil de sécurité de l'ONU et la communauté internationale, en général, à faire de même pour aider à ramener la paix au Darfour.

Il a demandé à Abdul Wahid, aux membres du MLS-AW et aux autres groupes armés qui combattent encore à finaliser leurs négociations et à se joindre, sans plus tarder, au processus de paix avant décembre 2018. Le Conseil a, par ailleurs, demandé au gouvernement soudanais qui travaille de concert avec les Nations unies et la communauté internationale à agir rapidement et avec détermination pour stabiliser le Darfour, en s'attaquant notamment aux causes profondes du conflit.

Le gouvernement du Soudan et la Minuad ont été invités à coopérer et à collaborer étroitement pour assurer un retrait réussi de la Mission, à surveiller les normes et indicateurs qui permettent d'évaluer la situation sur le terrain en matière politique, sécuritaire et de droits de l'Homme pour éviter une reprise du conflit.

Le Conseil a, enfin, appelé le gouvernement soudanais et les acteurs humanitaires à travailler de concert pour permettre à ces derniers d'accéder librement et rapidement à la population la plus touchée.

Xinhua

SÉCURITÉ AU SAHEL

Les signataires de l'accord de paix au Mali appelés à accélérer sa mise en œuvre

Les dirigeants européens et africains ont, lors d'une réunion sur le Mali, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, mis la pression sur les parties concernées afin de ramener la paix dans le pays ainsi que dans la sous-région.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a déclaré: « Les Maliens doivent maintenant œuvrer sans délai à l'accélération de la mise en œuvre de l'accord de paix ». Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), le Tchadien Moussa Faki Mahamat, est intervenu dans ce même ordre d'idées. « J'exhorte les autorités maliennes et les autres acteurs concernés à accélérer la cadence », a-t-il insisté. Soulignant que « la stabilisation du Mali (était) celle de toute la région du Sahel et au-delà », il a appelé les autorités de Bamako à mieux inclure « toutes les composantes de la société » dans la recherche de la paix et de la stabilité.

De son côté, la chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a dit que « les acteurs maliens, signataires ou pas de l'accord, doivent se positionner clairement soit en faveur de l'accord soit en dehors et en assumer les conséquences avec cohérence ». Elle a ajouté: « Sur le processus de paix, nous ne pouvons pas nous contenter de répéter les mêmes messages année après année (...). Nous appelons le Mali et les pays du Sahel à développer une vraie stratégie régionale pour s'attaquer au crime organisé et au trafic qui entravent l'application de l'accord et financent le terrorisme ». L'UE est un des principaux contributeurs financiers à la

force conjointe du G5 Sahel contre le terrorisme et à la formation des forces armées maliennes.

Réagissant à tous ces appels, le président Ibrahim Boubacar Keïta a réclamé des « moyens financiers » pour agir. « La volonté politique seule ne suffit pas (...) Il faut aussi les moyens techniques et financiers adéquats », pour le G5

« Les acteurs maliens, signataires ou pas de l'accord, doivent se positionner clairement soit en faveur de l'accord soit en dehors et en assumer les conséquences avec cohérence »

Sahel notamment, a-t-il martelé à la tribune des Nations unies. Le chef de l'Etat malien a promis de « travailler sans relâche à la mise en œuvre diligente et inclusive » de l'accord mais a aussi demandé aux partenaires du Sahel d'« honorer leurs engagements » financiers. « La force conjointe du G5 Sahel peine à être pleinement opérationnelle, faute de mandat adapté et surtout de financements appropriés (...). Nous invitons nos partenaires qui ont fait des annonces de contributions financières (...) à honorer leurs engagements en faveur de la

force conjointe », a poursuivi Ibrahim Boubacar Keïta.

Malgré l'accord conclu en 2015 entre Bamako et l'ex-rébellion à dominante touareg, les violences djihadistes se sont étendues du nord vers le centre et le sud du Mali ainsi que vers le Burkina Faso et le Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits ethniques. Compte tenu de la persistance des violences au Mali, le Conseil de sécurité de l'ONU menace de sanctionner les responsables de groupes armés accusés de contrevenir à l'accord de paix.

Le G5 Sahel doit compter cinq mille hommes à terme. Il a été lancé par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad pour lutter contre les groupes terroristes qui essaient dans cette région. Mais les quatre cent quatorze millions d'euros promis lors d'une conférence internationale des donateurs, le 23 février, tardent à se matérialiser. Cette situation a conduit le président malien à plaider pour le placement de cette force sous un mandat de l'ONU, « assorti d'un financement adéquat, pérenne et prévisible ». Cependant, les Etats-Unis, premiers contributeurs de l'organisation, sont opposés à cette proposition.

Au Mali, les Nations unies financent déjà leur mission dans ce pays (Minusma) qui mobilise quinze mille personnes, dont douze mille militaires. Ces troupes sont régulièrement la cible d'attaques meurtrières des groupes terroristes, tout comme la force française Barkhane et les forces armées maliennes.

N.N.G.



Accédez à un univers de privilèges

- ☑ Organisation de vos voyages vers toutes les destinations
- ☑ Accès aux lounges VIP des aéroports
- ☑ Livraison de vos achats en ligne à domicile
- ☑ Offre d'une carte Prestige utilisable sur un large réseau de partenaires

everywhere you go

mtncongo.net

***150#**



VIH

Des chercheurs testent un traitement moins contraignant que les antirétroviraux

Des chercheurs américains exploitent, avec des résultats encourageants, la piste des traitements par anticorps administrés à plusieurs semaines d'intervalle, contrairement à la prise quotidienne d'antirétroviraux pour lutter contre le virus du sida.

Selon deux études publiées le 26 septembre dans les revues «Nature» et «Nature Medicine», des séropositifs ont été traités par anticorps avec la même efficacité qu'avec des antirétroviraux. A la grosse différence près que cette solution était beaucoup moins contraignante pour eux.

« Un traitement sûr et fiable fondé sur des anticorps pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes vivant avec le VIH (le virus du sida) », a commenté Anthony Fauci, directeur de l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses. Il juge que ces travaux, très prélimi-

naires, « représentent un premier pas important vers cet objectif ».

Les antirétroviraux, médicaments apparus dans les années 1990, ont révolutionné la vie des séropositifs. Ils permettent de réduire le virus à un niveau indétectable et d'empêcher sa

transmission. Mais ils doivent être pris quotidiennement, à vie, et présentent des effets indésirables (diarrhées, nausées...).

Dans les deux études publiées mercredi, les chercheurs ont recruté quinze séropositifs traités par antirétroviraux. Ils ont arrêté leur traitement et reçu à la place des injections de deux anticorps. Ces derniers ciblent des protéines présentes à la surface du virus et utilisent le système

immunitaire du patient pour le combattre.

Les anticorps utilisés sont naturellement présents dans l'organisme d'une catégorie rarissime de patients (moins de 1% du total) appelés « contrôleurs naturels ». Leur corps arrive à empêcher le VIH de se développer sans jamais avoir pris de médicament, pour des raisons encore mystérieuses.

Après l'injection initiale, les patients en ont reçu une autre au bout de trois semaines et une troisième au bout de six semaines. Selon les chercheurs, la charge virale des volontaires ainsi traités est restée indétectable pendant quinze semaines en moyenne, et même trente semaines pour deux d'entre eux. C'est un cocktail de deux anticorps qui a été administré aux

patients, pour amoindrir la résistance du virus, obstacle auquel des recherches similaires s'étaient heurtées par le passé. « Cette technique a été testée par le passé avec des anticorps beaucoup moins puissants et qui n'étaient pas efficaces », a expliqué à l'AFP l'un des chercheurs, Michel Nussenzweig, immunologiste à la Rochester University, aux Etats-Unis.

« Notre objectif, c'est de modifier ces anticorps pour augmenter encore leur durée d'action, afin que les patients puissent être traités seulement à quelques reprises dans l'année plutôt que devoir prendre des pilules tous les jours », a-t-il ajouté.

Selon l'ONU, 36,9 millions de personnes vivent avec le VIH, en espérant qu'il ne s'aggrave pas en sida.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

« Un traitement sûr et fiable fondé sur des anticorps pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes vivant avec le VIH (le virus du sida) »

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

PROFITEZ DES NOUVEAUX CREDITS

LCB Bank A

TAUX 0%

CRÉDIT ACHAT APPAREILS ELECTROMENAGERS

REMBOURSABLE ENTRE 12 ET 24 mois

Equipez votre maison des produits utiles sous forme de packages.



CRÉDIT ACHAT MOTO AVEC CASQUE

REMBOURSABLE EN 12 mois

Ce crédit vous met à l'abri des tracasseries de transports.



MOTO JAKARATA SANYA 100 AVEC CASQUE A

405 000 FCFA

MOTO SANYA 125 AVEC CASQUE A

530 000 FCFA



Supreme

Atlás

NCY
company

Av. Amílcar carbral-Brazzaville
Tél.: (+242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (+242) 22 281 09 77
web : www.lcb-bank.com_B.P : 2889

SITUATION ÉCONOMIQUE NATIONALE

La masse monétaire a régressé de 1,7%

La quantité de monnaie en circulation dans l'économie congolaise, fin décembre 2017, s'est établie à 1938 milliards FCFA, soit une baisse de 1,7% par rapport à 2016. Cette baisse est provoquée, selon la Banque mondiale, par la diminution de la contrepartie extérieure issue des recettes d'exportations.

Des experts ont planché sur la situation monétaire du Congo entre fin 2016 et 2017 dans un récent rapport du groupe de la Banque mondiale dévoilé, le 26 septembre, à Brazzaville. L'état de santé de la masse monétaire nécessite une amélioration de la politique nationale en la matière, conformément à la réglementation de la Banque des Etats de l'Afrique centrale.

En effet, la maîtrise de la quantité de monnaie en circulation dans un pays est indispensable pour la survie de son économie. La masse monétaire suscitée par les experts concerne la monnaie fiduciaire (pièces et billets), les dépôts bancaires et les titres de créances négociables qui peuvent être immédiatement utilisés comme



moyen de paiement. Durant cette période, a expliqué l'un des auteurs du rapport, Samba Bâ, le marché monétaire congolais a connu une légère

augmentation du crédit intérieur et des autres postes nets, qui contraste avec la chute des avoirs extérieurs nets. La baisse de la masse monétaire s'est ac-

compagnée du repli des parts relatives des dépôts bancaires en comptes courants, de -0,8 point à 55,5%, favorisant l'augmentation des parts relatives de la quasi-monnaie (épargne), de 0,3 point à 18,2% ainsi que de la monnaie fiduciaire, de 0,5 point à 26,4%.

« En dépit de la morosité de l'économie, l'évolution de la monnaie fiduciaire traduit la saisonnalité de l'amélioration de consommation pendant les fêtes de fin d'année (...) La contribution des avoirs extérieurs à la création monétaire, bien que négative, s'est améliorée de -41,6 points à -5,2% », a indiqué l'économiste principal auprès de la Banque mondiale, Samba Bâ.

C'est ainsi que la représentante

de cette institution au Congo, Korotoumou Ouattara, a exhorté les autorités du pays à s'engager pour les trois prochaines années dans un ensemble cohérent de réformes sectorielles. « Le changement de cap nécessite de s'éloigner du modèle économique insoutenable fondé sur le pétrole dont les prix sont très volatiles », a-t-elle plaidé.

À noter que le rapport de suivi de la situation économique du Congo, dont le thème est « Changer de cap et éviter la dérive », a passé au crible les questions de gouvernance, le marché monétaire, les réformes macroéconomiques, les secteurs pétroliers et hors-pétrole...

Fiacre Kombo

TRANSPORT AÉRIEN ET TOURISME

Casablanca abrite le premier symposium africain

Le conclave régional sur les deux domaines se tient du 27 au 29 septembre dans la ville marocaine, à l'initiative de l'association Clé de la paix pour le développement et la solidarité, en partenariat avec le Conseil économique et social de l'Union africaine.

Le premier symposium africain sur le transport aérien et le tourisme a pour objectifs de cerner l'état actuel des deux secteurs sur le continent, de prendre conscience des défis et des opportunités existantes, enfin de réfléchir sur les moyens d'établir des partenariats interafricains.

Six panels meubleront les travaux de cet événement, à savoir « Concevoir une offre touristique innovante et dans l'ère du temps, fondée sur la durabilité et la digitalisation », « Infrastructure touristique et la logistique pour une expérience touristique sans désagrément », « Les enjeux du transport aérien : connectivité, accessibilité et interactivité », « Le défi de la sécurité : les nouveaux défis de sécurité pour un développement touristique », « La formation professionnelle et les nouvelles technologies au cœur du développement touristique du continent », enfin « Préserver, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel de l'Afrique ».

Au terme des discussions, une note d'orientation de l'Union africaine se rapportant à la contribution du tourisme, à l'intégration continentale et à la réalisation

d'un document consultatif sur la mise en place de l'Organisation africaine du tourisme sera élaborée, selon les organisateurs. S'inscrivant dans le cadre de la vision 2063 de l'Union africaine et de la stratégie de coopération africaine pour la valorisation des services touristiques et d'aviation civile, ce symposium s'intègre parfaitement dans une logique de coopération afin de renforcer la part des secteurs touristique et de l'aviation civile dans le tissu économique africain et partant, contribuer à la création d'un cadre continental qui garantit la croissance, le développement et la compétitivité de ces deux domaines.

Créée en mars 2017, l'association Clé de la paix pour le développement et la solidarité a pour missions de promouvoir le dialogue et la cohabitation entre cultures, d'encourager l'investissement matériel et immatériel, de mettre en valeur les talents des jeunes dans le but de réaliser une renaissance culturelle, artistique et sociale intégrée et d'organiser des campagnes médicales ainsi que des événements de solidarité sur les plans national et international.

Josiane Mambou Loukoula

ALPHABÉTISATION

Des encadreurs du Pool se forment au numérique

Du 27 au 29 septembre à l'espace multimédia de la mairie de Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville, les encadreurs pédagogiques vont s'approprier les nouvelles aptitudes d'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Organisé par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en partenariat avec l'Unesco, l'atelier de formation des encadreurs du Pool s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Alphabétisation fonctionnelle numérique des jeunes filles et femmes du Pool ». Cette première étape précède la formation des apprenantes et vise également à enrichir les potentiels intellectuels et professionnels des participants.

Selon la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Matongo, cette formation correspond à l'Objectif de développement durable 4.

En effet, celui-ci a pour but d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'ap-

prentissage tout au long de la vie. « Il est question d'explorer comment les technologies numériques peuvent soutenir ce quatrième objectif, en particulier sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes. Les TIC conditionnent aujourd'hui le développement du monde, transforment les modes de vie, de travail et de socialisation », a-t-elle indiqué, rappelant que l'intégration du numérique dans la pratique andragogique était perçue comme un élément déterminant dans l'optique de l'amélioration de l'offre de l'éducation non formelle.

L'approche numérique de l'alphabétisation fonctionnelle conçue avec l'appui de l'Unesco, a poursuivi Laure Matongo, est susceptible de favoriser l'intégration socioéconomique des apprenants du sec-

teur non formel. Il s'agit aussi et surtout de les transporter dans le village planétaire pour qu'ils soient également capables de naviguer dans un monde révolutionné par le numérique. C'est ainsi qu'elle a invité les participants à plus d'assiduité, d'abnégation et d'intéressement pour s'éloigner des traditionnelles méthodes d'enseignement.

« Leur exemplarité doit alors être de mise pour que vive le slogan traditionnel : il n'est jamais trop tard pour apprendre, qui caractérise le système éducatif non formel de notre pays. En agissant de la sorte, il me semble satisfaisant de croire qu'ils combattent une vraie cause pour débouter hors de notre pays l'alphabétisme et l'illettrisme », a conclu la directrice générale, précisant qu'il s'agissait d'un grand challenge pour le ministère d'assurer l'encadrement pédagogique des jeunes scolarisés, déscolarisés et non scolarisés du département du Pool.

Notons que dans le cadre de la reprise effective de l'école dans ce département, le ministère en charge de l'Enseignement général a organisé un stage de remise à niveau des élèves, en partenariat avec l'Association des femmes leaders du Pool. Dans un proche avenir, un atelier sera animé, à Kinkala, au profit des filles et femmes du Pool, fragilisées par les conflits récurrents ayant émaillé cette partie du pays.

Parfait Wilfried Douniama



Laure Matongo posant avec les participants/Adiac



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Les acteurs privés se concertent pour trouver des solutions à la crise économique

A l'initiative de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) ainsi que de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, les acteurs économiques du secteur privé se sont réunis, le 25 septembre, pour une concertation sur la crise économique actuelle et sur les actions communes à mettre en œuvre en vue de sortir de cette situation.

A Pointe-Noire et à Brazzaville, la concertation a eu lieu au même moment, en liaison vidéoconférence aux sièges d'Unicongo dans les deux villes. Elle a réuni les responsables des deux structures organisatrices de l'activité (Unicongo et la Chambre de commerce de Pointe-Noire) avec les organisations professionnelles (associations et syndicats) ainsi que des opérateurs économiques. Cette rencontre avait pour objectif d'analyser la situation économique du pays et de proposer des solutions menant vers la sortie de cette crise qui menace de plus en plus la vie des entreprises congolaises.

Devant ce danger, les chefs d'entreprises ont décidé de se regrouper et de réagir car «le secteur privé ne peut rester inactif devant cette crise et la



manière dont elle est traitée», a souligné dans son mot d'ouverture, Christian Barros, le président d'Unicongo. Une idée partagée par Alphonse Missengui, vice-président d'Unicongo qui, dans son intervention de circonstance depuis Brazzaville, a relevé la nécessité pour le secteur privé de se regrouper, de conjuguer les efforts et de proposer des pistes de solutions face à cette situation.

« La situation de crise que connaît le pays commande que toutes les énergies soient mises à contribution. D'habitude, c'est le

gouvernement qui fixe la politique économique du pays mais on se rend compte que depuis quelque temps, il y a stagnation et on ne peut pas attendre que les entreprises ferment les unes après les autres pour réagir. Il faut qu'ensemble, nous soyons une force de propositions, vis-à-vis du gouvernement, des solutions qui devront permettre aux entreprises et donc au pays de s'en sortir », a indiqué, pour sa part, Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et co-organisateur de cette

concertation. Outre l'état des lieux de la situation économique générale du pays, les questions liées aux problèmes particuliers du secteur privé ont fait l'objet d'une attention soutenue de la part des participants. Il s'est agi notamment des questions administratives relatives à la multiplicité et la superposition des contrôles, l'instabilité du cadre juridique et institutionnel, la dette publique, la parafiscalité illégale, etc.). La relance de l'activité économique des entreprises a aussi été évoquée au cours de la réunion.

Le dernier point de cette concertation a porté sur les suggestions ou propositions des actions à mettre communément en place pour sortir de la crise. Ces propositions seront adressées au gouvernement, a indiqué Christian Barros, au terme de la rencontre. D'autres retrouvailles seront organisées pour suivre de près l'évolution de la situation. A terme, il s'agit pour les animateurs des associations et syndicats professionnels de rencontrer les plus hautes autorités du pays afin de trouver ensemble les solutions de sortie de crise.

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le 20 octobre 2018 à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre n° 16.556, cadastrée Section S, parcelle n°57, superficie 2352,70 m², Quartier Mpila, Ouenzé, Brazzaville, mitoyenne de celle abritant le siège de la société SOCOFRAN; entourée d'un mur sur les trois côtés: postérieur, latéral gauche et droit à l'exception de la façade donnant sur la rue Pointe Hollandaise; qu'à l'intérieur, se trouve un grand bâtiment R+3 en construction, bâtiment construit en 04 volumes communiquant, au milieu de ces 04 volumes, se trouve un espace libre, le volume situé du côté latéral gauche a une partie à deux niveaux; les grosses œuvres sont achevées, le sol est revêtu du ciment de propriété; certains murs sont en béton et d'autres ne sont pas encore recouverts d'enduits.

IMMEUBLE SAISI PAR :

La société ECOBANK Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000.000 FCFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3e étage Immeuble de l'ARC, BP : 2485, centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B-559.

Ayant pour conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent MALAMINE, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél : 05.556.02.18, Email : mbongofr2002@yahoo.fr B.P. : 14.227.

AU PREJUDICE DE :

La Société Immobilière du Congo (SIC) Sarl, société à responsabilité limitée au capital social de Dix millions (10.000.000) F CFA ayant son siège social sis avenue de l'Amitié, centre-ville (quartier Olympic), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV 08 B 948, prise en la personne de son représentant légal, son co-gérant, Monsieur Humberto EUSEBIO VELOSA ROBINS, domicilié en cette qualité au siège social susdit.

EN EXECUTION DE :

1°)- La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de prêt avec affectation hypothécaire » (répertoire n° 107) conclue à Brazzaville le 07 Août 2013 par-devant Maître Esther Nanette NOTE, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville Brazzaville, BP : 14.841 E-mail : etudenote@yahoo.fr, République du Congo entre, la banque ECO-

BANK Congo SA d'une part et la Société Immobilière du Congo (SIC) SARL, société à responsabilité limitée au capital social de Dix millions (10.000.000) F CFA ayant son siège social sis avenue de l'Amitié, centre-ville (quartier Olympic), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV 08 B 948, représentée par son co-gérant, Monsieur Humberto EUSEBIO VELOSA ROBINS d'autre part;

2°)- La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte portant « Dépôt au rang de minutes du Protocole d'accord entre ECOBANK Congo SA, la Société Congolaise de Construction et des Travaux Publics en sigle SCTTP Sarl et la Société Immobilière du Congo en sigle SIC Sarl » dressé le 12 décembre 2017 (répertoire n°06/17) par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville;

Et suivant Commandement valant saisie immobilière servi à la Société Immobilière du Congo dite SIC SARL le 03 Mai 2018 par acte de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP: 14642, lequel Commandement a été enregistré et publié le 08 juin 2018 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le

numéro volume 15/6578, extrait 6578.

MISE A PRIX: DEUX MILLIARDS CENT MILLIONS (2.100.000.000) F CFA.

LIEU D'ADJUDICATION : Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice de Brazzaville, Poto-Poto, centre-ville Brazzaville.

ENCHERE : CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) F CFA.

Pour toute information, contacter et s'adresser à :

-Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél : 05.556.02.18, Email : mbongofr2002@yahoo.fr, B.P. : 14.227 ;

Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, sise 13, rue Dispensaire.

Fait à Brazzaville, le 27 Septembre 2018

Par Maître Françoise MBONGO, Avocat poursuivant sousigné pour extrait.



SANTÉ REPRODUCTIVE

L'association Avenir-Nepad-Congo milite pour la dépénalisation de l'avortement médicalisé

L'organisation que coordonne le Dr Stanislas Ngodi a sollicité, le 28 septembre à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, aux autorités étatiques de reconnaître, au moyen des textes juridiques, l'interruption sécurisée de la grossesse.

L'exhortation à l'endroit de l'Etat congolais a été formulée à la faveur de la Journée internationale du droit à l'avortement, célébrée sur le thème « Normaliser l'avortement, cela fait partie de notre vie ».

Le but avoué par l'association Avenir-Nepad-Congo est de faciliter l'accès à l'avortement médicalisé, d'amener le large public à mettre un terme aux pratiques clandestines de l'avortement et pousser l'autorité publique à voter une loi sur le droit à un avortement responsable.

« Nous plaidons pour la mise en place des lois et des politiques en faveur de l'avortement pour des raisons thérapeutiques liées à la vie et à la santé de la femme. L'interruption de la grossesse peut intervenir en cas de viol, d'inceste ou de santé mentale de la femme », a indiqué le Dr Stanislas Ngodi.

Au Congo, le droit à l'avortement n'existe pas, selon le 2^e article du

« Nous plaidons pour la mise en place des lois et des politiques en faveur de l'avortement pour des raisons thérapeutiques liées à la vie et à la santé de la femme. L'interruption de la grossesse peut intervenir en cas de viol, d'inceste ou de santé mentale de la femme »

code de la famille. Le 317^e article du code pénal et le 8^e article du code de déontologie des professions des affaires sociales et de la santé interdisent le recours et la pratique de l'avortement.

Par ailleurs, l'association Avenir-Nepad-Congo a rappelé que le pays a signé ou ratifié plusieurs instruments juridiques, dont le protocole de Maputo, qui appellent les Etats à autoriser le recours à l'avortement.

Selon l'enquête démographique et de santé dont la première phase avait été réalisée en 2005-2006 et la seconde en 2011-2012, les Congolaises font recours à l'avortement clandestin, parce que contraire aux lois, au risque et péril de leur vie.

L'organisation se propose

également des actions de communication sur le droit des femmes à disposer de leur corps, à l'amélioration de l'accès à l'information et aux services liés à la planification familiale.

Certes, la loi n'encadre pas la dépénalisation de l'avortement. Par contre, certains anti-avortements, très présents sur les réseaux sociaux, lancent régulièrement des « fake news » auxquelles sont sensibles les jeunes.

Devant cette situation, la coordination de l'association Avenir-Nepad-Congo a salué, entre autres, l'action du planning familial, menée par les organisations de la société civile qui continuent à diffuser l'information juste et à proposer un accompagnement sur les questions des droits en santé sexuelle et reproductive.

Fortuné Ibara et Marcelle Gotène (stagiaire)

ACTION HUMANITAIRE

L'UE annonce une mission d'évaluation dans le Pool

Le nouvel ambassadeur européen au Congo, Raul Mateus Paula, a donné l'information à la ministre en charge des Affaires sociales, Antoinette Dinga-Dzondo, le 27 septembre à Brazzaville, à l'issue d'une audience.

Basée en République démocratique du Congo mais couvrant également la République du Congo, l'agence humanitaire Echo entreprendra sous peu une mission d'évaluation dans le département du Pool avec le Programme alimentaire mondial. En effet, anciennement connue sous le nom d'Office humanitaire de la Communauté européenne, puis du Service de l'aide humanitaire et de la protection civile, l'agence Echo est le service de la Commission européenne chargé de l'aide humanitaire et de la protection civile à l'échelle internationale.

Depuis l'éclatement du conflit armé dans le Pool, l'Union européenne (UE) a déjà apporté deux fois l'aide humanitaire aux personnes déplacées. La dernière enveloppe était évaluée à cinq cent mille euros, soit plus de trois cents millions FCFA. « C'est une

« D'ailleurs nous le faisons à travers des volets comme l'appui à la société civile où il y a un programme de dix millions d'euros en cours, les différents volets de soutien à la population. Il y a un nouveau programme qui va démarrer, donc c'est très important d'être un peu à l'écoute, de discuter des priorités d'intervention dans le département du Pool, parce que nous allons aussi soutenir les volets agricoles comme le soutien à la filière maïs »

première rencontre, nous allons donc approfondir ces échanges, faire des visites de terrain, c'est ce que nous avons convenu avec la ministre. C'est notre volonté, la ministre joue un rôle extrêmement important. Je sais qu'elle est très active, c'était pour moi très important de l'écouter et voire avec d'autres partenaires, notamment les Nations unies, les



La ministre Antoinette Dinga-Dzondo s'entretenant avec Raul Mateus Paula/Adiac Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants avant d'intégrer nos activités dans le cadre des stratégies nationales », a expliqué Raul Mateus Paula à la presse.

Les deux personnalités ont, en outre, évoqué des sujets com-

millions d'euros en cours, les différents volets de soutien à la population. Il y a un nouveau programme qui va démarrer, donc c'est très important d'être un peu à l'écoute, de discuter des priorités d'intervention dans le département du Pool, parce que nous allons aussi soutenir les volets agricoles comme le soutien à la filière maïs », a poursuivi Raul Mateus Paula.

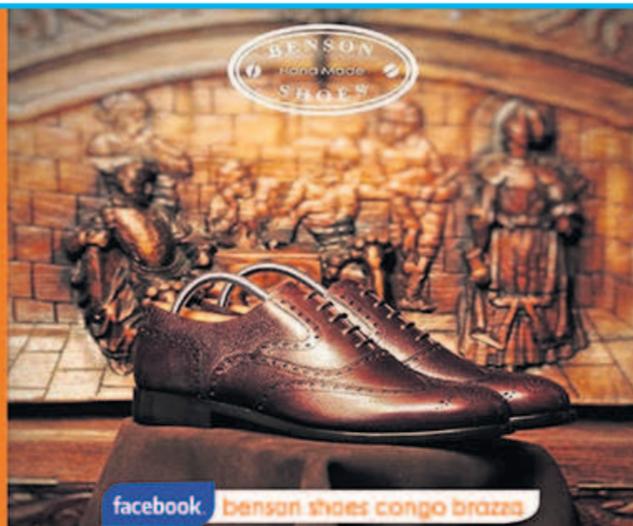
Notons que les relations entre la République du Congo et l'UE s'appuient sur plusieurs volets : politique, économique, commercial et humanitaire. Les actions d'aide humanitaire financées par l'UE sont mises en œuvre par des organisations non gouvernementales, des agences spécialisées des États membres, les organisations de la Croix-Rouge et par les agences des Nations unies. Des subventions individuelles sont attribuées sur la base de critères tels que la capacité financière et technique, la disponibilité et l'expérience ainsi que les résultats des interventions déjà entreprises dans le passé.

Parfait Wilfried Douniama

LIQUIDATION TOTALE SUR TOUTE LA COLLECTION DE VOS CHAUSSURES

-75%

95.000 FCFA



facebook benson shoes congo brazza

**+ CADEAUX
1 EMBOUCHOIR OFFERT**

L'ORIENTALISTE
208 Avenue Nelson Mandela face Mickael Hotel
Tel. 04 400 93 01/ 06 520 54 05

SANTÉ PUBLIQUE

La vaccination contre la fièvre jaune officiellement lancée à Pointe-Noire

La cérémonie a eu lieu, le 27 septembre, au centre de santé intégré de Mbota, dans le 4^e arrondissement Loandjili, en présence de Florent Balandamio, directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, ainsi que des autorités de la ville océane.

Le gouvernement de la République du Congo a déclaré officiellement, le 23 août, l'épidémie de fièvre jaune dans le pays avec comme épicerie le district sanitaire du département de Pointe-Noire. La vaccination étant une arme efficace pour interrompre la transmission de cette maladie infectieuse, il a été recommandé l'organisation en urgence d'une campagne réactive dans ce département. « La campagne de vaccination réactive que nous lançons ce jour concerne 1 157 322 personnes âgées de neuf mois et plus. Le vaccin confère une immunité à vie. Pour mener à bien les activités de cette campagne, environ 2100 personnes sont mobilisées. Elle durera six jours et nécessitera le déploiement d'une lourde logis-



Une vue des Ponténégrins venus se faire vacciner crédit photo Adiac

tique à savoir plus d'un million de doses de vaccin anti amaril, des seringues, de boîtes de sécurité, des véhicules et des motos », a indiqué le Dr Edouard Ndinga, délégué de la représentation de l'OMS au Congo. « C'est en considération de ce qui précède que l'OMS a saisi le Groupe international de coordination pour

l'approvisionnement de vaccin anti amaril (GIC-Fièvre jaune) afin d'acquiescer les doses de vaccin exigées. En effet, cette campagne a pu avoir lieu que grâce à la volonté de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi) d'avoir accepté d'apporter un appui exceptionnel au Congo, le pays étant sor-

ti de l'éligibilité des fonds Gavi. C'est ici l'occasion de féliciter les membres de l'Alliance Gavi pour ce soutien combien appréciable et qui permettra de sauver plusieurs vies humaines », a-t-il ajouté. Ainsi, jusqu'au 1^{er} octobre, dans les centres de santé publics et privés, les écoles, les églises et autres lieux, les membres de

l'équipe de coordination de la campagne de vaccination contre la fièvre jaune vont administrer près de 1 233 000 doses de vaccin anti amaril. Afin de garantir la réussite de l'opération, la mobilisation de tout un chacun (partenaires techniques et financiers, autorités politico-administratives, confessions religieuses bref toute la société civile) est souhaitée.

Rappelons que la République du Congo met en œuvre la surveillance au cas par cas de la fièvre jaune depuis plus d'une décennie. Dès que les cas suspects sont détectés, ils sont prélevés et acheminés vers le laboratoire pour la confirmation biologique en vue de la détection précoce d'une éventuelle épidémie. Cette activité a été renforcée depuis les dernières épidémies de fièvre jaune que le pays a connues.

La fièvre jaune est une fièvre hémorragique virale. Depuis 1980, on observe une recrudescence de la maladie en Afrique avec une augmentation du nombre de cas notifiés et du nombre de pays les déclarant.

Hervé Brice Mampouya

KOUILOU

Le conseil départemental clôt sa quatrième session ordinaire

Débutés le 17 septembre, les travaux se sont achevés le 26 septembre, au siège de la préfecture de Loango, sous la houlette du président de l'assemblée locale, Alexandre Mabilia.



La tribune officielle à la clôture des travaux/Adiac

Pendant dix jours, les conseillers départementaux du Kouilou ont examiné treize affaires au total, entre autres, le projet de délibération fixant le taux des droits d'obtention de l'autorisation préalable d'abattage des arbres et palmiers à huile dans le département; le projet de délibération fixant les taux de la taxe sur le contrôle des caractéristiques techniques des véhicules avant immatriculation ; le projet de délibération fixant le taux des centimes additionnels sur l'immatriculation des véhicules et engins divers au Kouilou et autres.

Au cours de ces retrouvailles, quelques recommandations ont été formulées, notamment une étude sur les droits de sortie des grumes du département du Kouilou. Le conseil a, en effet, demandé au bureau exécutif de saisir la direction départementale des Transports terrestres afin de redynamiser les mécanismes de perception de cette taxe. Une autre recommandation a porté sur la mise en place d'une commission d'étude et d'instruction chargée d'élaborer le programme d'hygiène et d'assainissement du département.

Au terme des communications, Alexandre Mabilia s'est félicité des mesures pratiques de riposte face à l'épidémie de fièvre jaune prises par la di-

rection départementale de la Santé ; de la création des champs des boutures saines de manioc pour lutter contre la mosaïque par la direction départementale de l'Agriculture. Il a aussi encouragé la société d'exploitation forestière CITB-Quator pour l'exécution du cahier de charges particulier dans le district de Madingo-Kayes. À propos de l'exploitation de l'or dans le district de Kakamoeka par la société First republic ressources, le président du conseil départemental a signifié que cette société dispose d'un permis de recherche mais pas d'un permis d'exploitation et encore moins de l'étude d'impact environnemental de cette activité.

Notons qu'en plus de la présence du préfet du département, Paul Adam Dibouilou, cette session a été marquée par l'observation d'une minute de silence par les participants en mémoire du conseiller de M'vouti et ancien ministre, Jean Dello, décédé le 19 septembre dernier à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

AMÉNAGEMENT URBAIN

Les responsables du projet Durquap visitent les quartiers ciblés

Conduite par son coordonnateur, Batounguidio, la délégation du Projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap) a visité, le 26 septembre, les sites et les lieux retenus dans le cadre du projet.

Certains espaces publics de proximité ne sont plus confortables dans la ville de Pointe-Noire. Face à cette difficulté, le gouvernement, en collaboration avec la Banque mondiale, a initié le projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap). L'objectif est d'améliorer le cadre de vie de ces quartiers et de permettre à la population d'avoir accès aux infrastructures et aux services de base décentes. Pour ce faire, deux quartiers ont été retenus dans la ville océane, à savoir Mboukou, communément appelé quartier Mouyondzi, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, et Tchiniambi, dans le quatrième arrondissement Loandjili.

Au nombre des lieux visités par la délégation du projet, l'avenue Gérard-Bitsindou, le marché Culotte vieux de plus de dix ans et demeurant dans un état piteux, l'école pri-

maire Bernard-Mountou-Mavoungou au quartier Tchiniambi. La visite a permis à cette équipe d'échanger avec les membres du comité du marché Culotte sur certaines problématiques concernant principalement sa construction. Ces derniers ont été également chargés d'informer et de sensibiliser les vendeurs à la délocalisation de ce marché qui interviendra avant le lancement des travaux. Dans le troisième arrondissement Tié-Tié, les membres du Durquap ont visité l'avenue Ntounou, restée depuis longtemps impraticable par temps de pluie à cause des eaux dormantes. Ils se sont ensuite rendus à l'école primaire Pambou-Benjamin avant de terminer leur visite au stade Tata Loboko. D'après les responsables de ce projet, les travaux de réhabilitation seront abordés selon les priorités émises par la population elle-même.

Notons que les indices de précarité qui ont déterminé le choix de ces quartiers ont été les conditions relevées suite à une étude faite au préalable qui a impliqué la concertation des collectivités locales, les maires des arrondissements, les députés, les chefs de bloc et de quartier.

Hugues Prosper Mabonzo

FESTIVAL ONY MUSIC

Plusieurs artistes africains sur scène à Brazzaville

La première édition de la manifestation aura lieu le 29 septembre, sur l'esplanade du Palais des congrès de Brazzaville, à partir de 16h.

Le festival Ony music connaîtra la participation de plusieurs artistes venus de différents pays d'Afrique. Il s'agit, entre autres, pour le Cameroun, de Blanche Bailly (artiste qui a le vent en poupe en ce moment) et Shura ; Shan'L La Tieza, du Gabon ; Iba Montana et Gamezi Palace, du Mali ; Yoro Swag de la République démocratique du Congo (RDC) ; et des artistes locaux, à l'instar de Trésor Mvoula ; Youyou Mobangué ; Marvy M'vila ; David Chakalewa ; DJ Boogie Black ; Biz Ice ; Dj Migo One et Mixton de Pointe-Noire. Il y aura également des jeunes talents à qui les organisateurs ont donné l'opportunité de pouvoir prêter en première partie, pour que la fête soit belle. L'argent encaissé au cours de ce concert sera affecté à l'achat des fournitures scolaires qui seront remises aux orphelins. C'est également l'occasion de passer les derniers moments avant la rentrée scolaire en laissant tous les stress que les enfants ont accumulés pendant les vacances et de repartir sereinement à l'école,

a expliqué le chargé de projet chez Ony-production sur le festival Onymusic, Jules Tchimbakala alias Tim'S.

« Nous invitons vivement et chaleureusement tous les Congolais à venir massivement partager cette belle fête africaine. Les tickets sont vendus au prix standard de 5 000 FCFA mais pour les VIP, ça donne droit à certaines commodités que nous avons mises en place », a-t-il expliqué.

Après Brazzaville, les organisateurs de ce festival feront plaisir aux Ponténégrins, en programmant le 6 octobre prochain une prestation, toujours dans le cadre de la rentrée scolaire. Plusieurs artistes venus pour la circonstance feront le déplacement de Pointe-Noire afin de permettre aux communautés maliennes, gabonaises, camerounaises et celle de la RDC, de communier avec leurs artistes et de les mettre à contribution pour cette récolte d'argent qui permettra de faire le don des fournitures scolaires.

Jules Tchimbakala a, en outre,



Jules Tchimbakala Tim'S

précisé qu'Ony production, qui vient à peine de naître dans le paysage culturel congolais, est à sa première activité du genre mais pas la dernière. C'est une façon pour cette maison de marquer son coup, bref, sa présence dans le milieu culturel.

Pour la réussite de ce festival,

Ony music travaille actuellement avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture, une organisation non gouvernementale qui oeuvre avec différents organismes qui soutiennent les enfants, les orphelins et les centres d'accueils des enfants en situation de rupture.

Cette ONG s'occupe de mettre Ony music en relation avec toutes ces structures afin de les permettre de couvrir le plus grand nombre d'orphelins, de façon que certains d'entre eux ne puissent pas manquer de fournitures à la veille de la rentrée.

Par ailleurs, pour les fêtes de fin d'année, Ony music compte faire une grosse production avec une star internationale américaine. Le moment venu, son plan d'action sera dévoilé.

Artiste et manager d'artistes, Jules Tchimbakala Tim'S est également coordonnateur de la Fédération congolaise des cultures urbaines, une association mise sur pied avec certains opérateurs culturels afin de fédérer les acteurs culturels mais aussi pallier la mauvaise image donnée malencontreusement aux pratiquants de ces disciplines que sont le rap, l'afrobeat, la danse hip hop, le mannequinat, le coupé-décalé, la sape et toutes les autres disciplines qui se pratiquent en milieu urbain. Cette structure s'efforce de promouvoir ces disciplines tout en œuvrant à les professionnaliser.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : l'ethnocratie

Au nom d'une démarche hypocrite, la formation d'un gouvernement au Congo, depuis des lustres, repose sur les équilibres « géopolitiques ». Une jurisprudence établie admet le fait que le président de la République étant du nord, le Premier ministre est du sud et vice versa. Le même équilibre est observé dans la composition de nombreuses institutions nationales. Le seul discriminant qui vaille, la compétence, est souvent occulté au profit de ce calcul politique sédimenté par la pratique et par le temps. Et il dure. Et pourtant, lorsqu'on y a dérogé sous Massamba-Débat, président, Lis-souba, Premier ministre, la République ne s'en est pas portée plus mal. Ce qui est sûr, c'est qu'en privilégiant cette fameuse géopolitique pour les autres postes au sein du gouvernement, un ministre pour chaque village, on pourrait battre le record du président ghanéen, Nana Akufuo Ado, qui en a formé un de plus d'une centaine de ministres, pour d'autres raisons que la géopolitique, sans doute. Ce qui, à coup sûr, ferait désordre, au moment où il est question de réduire de façon drastique le nombre de ministres dans l'éventualité d'un remaniement ministériel. Avec cette pratique enkystée de « l'ethnocratie, pouvoir d'une coalition de représentants au-

toproclamés des grandes ethnies », « les politiciens véreux qui n'ont pas de projet économique pour le pays jouent sur les émotions et renforcent le repli identitaire, le vote ethnique et le clientélisme », comme l'affirme le Dr Firmin C. Kitsoro Kinzounza, dans un récent papier, publié dans *La Semaine africaine*.

Dans son autobiographie non publiée, Apollinaire Bazinga, ancien ministre, raconte : « Lors de la formation du nouveau gouvernement, le groupe majoritaire [UDDIA] ne pouvait pas se passer de nous, mais ne nous accordait que deux postes que nous étions en droit de refuser ; cependant, tout le monde, traumatisé par le drame qui venait de se produire en février [les émeutes de 1959] dont le MSA fut seul à endosser les responsabilités, nos amis nous contraignirent à participer à ce gouvernement afin d'éviter le retour du désordre.

Mais lequel de notre groupe devait y entrer alors que l'UDDIA et son président s'opposaient à la participation de nos chefs Opangault et Kikhounga-Ngot, qui n'étaient pourtant pas chauds pour faire immédiatement partie du gouvernement puisque éprouvés par les derniers événements ?

Quelques camarades (dont moi-même), étaient chargés de négocier l'entrée à ce gouvernement de nos amis Aubert Loun-

da et Roger Rizet. Mais l'abbé Youlou repoussa les deux candidats, arguant que les deux éléments étant du Pool et du Niari, régions largement représentées au futur gouvernement dans le cadre de son parti, « la géopolitique au sein de l'équipe jouerait au détriment du nord du pays ». [...] Le président de notre formation [Opangault] suspendit les négociations et nous renvoya chacun à son domicile. Pendant ce laps de temps, il dressa une liste de sept noms qu'il envoya à son homologue qui devait choisir deux personnes devant faire partie de son équipe. A mon insu, mon nom figurait en bonne place sur cette liste. Vers 19h30, et à ma grande surprise, la radio publiait déjà l'équipe gouvernementale avec ma présence en qualité de ministre d'Etat et Okomba Faustin comme ministre du Travail et de la prévoyance sociale. Immédiatement après, j'étais inondé de coups de téléphone des amis m'adressant leurs félicitations...

Devant cette situation et ne pouvant contenir mon étonnement et mon émotion, je me transportai chez le président Opangault pour lui demander ce qui s'était passé en si peu de temps pour me retrouver ministre ; au camarade Opangault de me dire qu'il commençait en avoir assez des caprices de Youlou qui tentait encore une manœuvre pour nous

rejeter la responsabilité de l'éventuelle absence du MSA au sein de son gouvernement. Il enchaîna : « Je me suis tactiquement incliné devant l'insistance de Youlou qui a tenu à vous avoir, Okomba et toi dans son équipe ; peut-être espère-t-il vous [récupérer] dans ses rangs, comme il en a l'habitude, en vue d'éliminer définitivement le MSA dans ce pays, mais tel que je vous connais, je suis absolument tranquille que vous ne trahirez pas. Le MSA te demande d'accepter cette mission et d'aller en son nom ». Telle fut la réponse du chef de notre mouvement à la suite de mes remarques ». Que ceux qui savent lire décryptent cet extrait d'Apollinaire Bazinga, lumineux, à maints égards, sur les us et pratiques politiques sous nos cieux.

Au moment où le Congo s'apprête à commémorer les 60 ans de la République, la géopolitique, tare rédhibitoire aussi vieille que cette République, doit être jetée aux orties. Passé la fête, la République doit faire sa mue et remettre l'excellence au cœur de ses choix. Nsundi, Kouyou, Mbochis, Vili, leur dénominateur commun, c'est le Congo et, le seul discriminant, la compétence. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu